

Droit du travail en Belgique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel en Belgique
- Maîtriser les points essentiels du droit du travail
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Sécuriser la mobilité internationale avec ce pays

ELEMENTS CLES DU PROGRAMME

Connaître la législation du travail

- Sources du droit du travail
- Acteurs de la législation du travail
- Etat fédéral, régions, communautés linguistiques
- Principales lois sociales
- Juridictions des litiges liés au travail



Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail

- Obligations liées au recrutement, principe de non-discrimination
- Types de contrat de travail, durée
- Principales clauses du contrat de travail

Savoir gérer son personnel

- Temps de travail : durée légale, heures supplémentaires
- Congés payés et jours fériés
- Classification des salariés
- Salaire minimum : RMMM
- Relations collectives de travail : syndicats, représentation du personnel
- Négociation collective

Connaître les modalités de rupture du contrat de travail

- Types de rupture : démission, licenciement, rupture amiable
- Motifs de licenciement
- Procédures et indemnités

Savoir identifier le coût du travail

- Charges sociales salariales et patronales

A RETENIR

-  1 jour
-  850 € HT (déj. compris)
-  Paris
-  1^{er} mars 2016



E-learning
400 € HT

Nos participants

- Responsable, chargé de mobilité internationale
- Chargé de projets/missions RH
- DRH, Responsable RH

Pour aller plus loin

- Droit du travail en Allemagne
- Impôts et fiscalité Europe/Asie/Amérique
- Parcours KARTEA :
« Pilotage des Ressources Humaines en Europe »

Les Plus de KARTEA

- Programme mis à jour selon les dernières actualités du pays
- Groupes limités à 8 participants
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation (questions/réponses sur la mise en pratique)
- Egalement disponible en intra pour votre entreprise